

DOCUMENT IMPORTANT (à lire attentivement et à conserver)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Paiement : Lire attentivement les consignes pour les CHEQUES A JOINDRE :

* Cotisations et participation à l'Assemblée Générale du 12/03/2017 (23 € par repas)

Un seul chèque établi à l'ordre de **HOSPITALITE DIOCESAINE**

* Versement des arrhes pour le logement : (30 € par personne, encaissé 15 jours avant le départ du pélé)

Chèque établi à l'ordre de **HOSPITALITE DIOCESAINE**

*** Versement pour les billets de train de pèlerinage :**

Chèque à l'ordre de la **DIRECTION DES PELERINAGES** encaissé 8 semaines avant le départ du pélé

Tous les courriers (bulletin(s) d'inscription à l'hospitalité et train, participation à l'Assemblée Générale, avec les chèques correspondants) sont à adresser rapidement et si possible pour le 13 FEVRIER 2017 au SECRETARIAT :

! CHANGEMENT D'ADRESSE DU SECRETARIAT ! CHANGEMENT D'ADRESSE DU SECRETARIAT
Hospitalité Diocésaine d'Arras
Monsieur Jacques CARPENTIER
103 rue d'Amiens - CS 61016 - 62008ARRAS Cedex
Tél : 06 49 51 42 73

JEUNES

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas affectés dans les chambres. Un autre service leur est attribué (Aide au déplacement des malades pour les cérémonies, salle à manger.....)

HEBERGEMENT EN LIEU D'ACCUEIL

Dans la mesure des places disponibles, vous pouvez être hébergé(e) en chambre de 2, 3 ou 4, dans un lieu d'accueil mis à la disposition de l'Hospitalité Diocésaine par les Sanctuaires. **Aucune chambre individuelle n'est disponible dans les accueils.**

Pour cela, vous devez renvoyer votre inscription le plus rapidement possible, **avec un chèque de 30€ par Hospitalier (e), à titre d'arrhes.**

Si vous arrivez la veille du pélé ou si vous repartez le lendemain du retour du pélé, merci de le signaler dans votre inscription pour que nous puissions réserver votre hébergement en conséquence.

En aucune façon, vous ne devez appeler vous-même le lieu d'accueil. Pour toute précision, merci de vous rapprocher de :

Mme Pauline WYBAILLIE, Tél : 06 49 51 42 73, ou par mail à l'adresse : logement.hospitalite.arras@gmail.com

TRANSPORT-TRAIN

Si vous prenez un train de pèlerinage, n'oubliez pas de cocher la GARE DE DEPART et de renvoyer dûment complété le bulletin d'inscription (Violet) ci-joint avec le chèque correspondant établi à l'ordre de la « **DIRECTION DES PELERINAGES** ».

2 REUNIONS PREPARATOIRES sont prévues - Nous vous encourageons vivement à y participer

Le 10 JUIN 2017 à Arras à la Maison Diocésaine - 103, rue d'Amiens à ARRAS

OU

Le 22 JUILLET 2017 à Arras à la Maison Diocésaine.

Nous vous recommandons **de participer à ces réunions**, qui nous permettent de vous communiquer informations et consignes, qui évoluent chaque année.

Merci d'avance de votre engagement.

Retrouvez les informations de l'hospitalité et les documents à télécharger sur notre site : <http://arras.hospitalite.free.fr/>